WILLOZ, MME ALCIDE—
Taxe de 1886, montant à $25 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Franklin et Claiborne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 639, le lot No. 6 mesurant 31 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Robertson, le lot No. 7 fait face à la rue Robertson.

WILLOZ, MME ALCIDE—
Taxe de 1886, montant à $8 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Robertson, François et Villeré, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 618, mesurant 27 pieds face à la rue Champs-Elysées sur 181 pieds de profondeur.

WILLIAMS, JOHN, SUCC—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Calios, Bagatelle, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 620, mesurant 34 pieds de face à rue Calios sur 127 pieds de profondeur.

WILLIAMS, THEODULE—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue St. Bernard, l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 776, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

WILTZ, VVE I. B—
Taxe de 1886, montant à 90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal Marigny, Dual Bagatelle et St. Antoine, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1536, mesurant 40 pieds de face au Canal Marigny sur 115 pieds de profondeur.

WINTERS, MME FRANK—
Taxe de 1886, montant à $7 20
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Independance, Royale et Dauphine, désignée comme une partie du lot No. 13 de l'îlet No. 176, mesurant 64 pieds de face à la rue Congrès sur 88 pieds de profondeur.

YOUNG, OU YUNG, CONRAD—
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Nouveau Bernard, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 753, mesurant 34 pieds de face à la rue Antonia sur 97 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F—
Taxe de 1886, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esparon, Poète et Romparis, désigné comme lot No. 27 l'îlet No. 275, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Moderville, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 14, de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dû par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M. SAMEDI le 14ème jour de Mai A. D. 1887, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû, au moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1886 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1886, à raison de trois pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec frais de vente.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dû par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

*CHARLES CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
POUR
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M. SAMEDI le 14ème jour de Mai A. D. 1887, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû, au moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1886 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1886, à raison de trois pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec frais de vente.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ALEXANDER, MME CATHERINE MITCHELL—
Taxe de 1886, montant à ..... [illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ALGIERS AND GRETNA RAILROAD CO.—
Taxe de 1886, montant à $20 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27, mesurant 40 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ZINGER, I. F—
Taxe de 1886, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esparon, Poète et Romparis, désigné comme lot No. 27 l'îlet No. 275, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Moderville, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 14, de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété sur lée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

*CHARLES CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
POUR
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M. SAMEDI le 14ème jour de Mai A. D. 1887, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû, au moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1886 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1886, à raison de trois pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec frais de vente.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ALGIERS AND GRETNA RAILROAD CO.—
Taxe de 1886, montant à $20 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27, mesurant 40 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ALSCHIAN, MME JOSEPHINE—
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ARMSTRONG, ADOLPHE—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

BANCROFT, JOSEPH, ET AUTRES—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny et Lamarque, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 16, mesurant 37 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Villere sur 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur d'un côté et 41 pieds 11 pouces et 3 lignes sur 41 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'autre.

BAUMANN, F.
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Paterson, Bolivar et Tonnelier, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Olivier sur [illegible] pieds de profondeur.

BENISAC ET R. MOTT—
Taxe de 1886, montant à 30c
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la propriété vendue par B. Lacoste, route Seconde Division, désigné comme lot No. 10 de l'îlet P. P. Mesurant 61 pieds de face à la rue Bourgogne sur [illegible] pieds de profondeur.

DUKE, MRS. OLIVE THORNTON ET MLLE EMMA GERTRUDE BOENE (Mineures)
Taxe de 1886, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pacific et Eliza.

DUCOMBE, JEAN-FRANÇOIS EULALIE ou EMILE—
Taxe de 1886, montant à 18c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désignée comme une partie du lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pacific et Eliza.

ROUSSEKOLL, PHILIP—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valhalle, Verney, Rousseau et Jackson, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 148, mesurant 60 pieds de face à la rue Valhalle sur 120 pieds de profondeur.

SIMON, TOM—
Taxe de 1886, montant à 30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 24 de l'îlet P. P. Propriété vendue par B. Lacoste, 2ème division, mesurant 61 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

LEWIS, ANDREW—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Lawrence, désignée comme lot No. 7 de l'îlet No. 274, mesurant 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier.

HARRISON, JEFFERSON—
Taxe de 1886, montant à 50c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Lawrence, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 274, mesurant 64 pieds de face sur 127 pieds de profondeur.

ZEMPELMAN, VVE GEO.
Taxe de 1886, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Nouveau Bernard, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 753, mesurant 34 pieds de face à la rue Antonia sur 97 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esparon, Poète et Romparis, désigné comme lot No. 27 l'îlet No. 275, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Moderville, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 14, de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

ALEXANDER, MRS. CATHERINE MITCHELL—
Taxe de 1886, montant à ..... [illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ALGIERS AND GRETNA RAILROAD CO.—
Taxe de 1886, montant à $20 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 27, mesurant 40 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ALSCHIAN, MRS. JOSEPHINE—
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

ARMSTRONG, ADOLPHE—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny Village, Franklin et Lamarque, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Bonny sur [illegible] pieds de profondeur.

BANCROFT, JOSEPH, ET AUTRES—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny et Lamarque, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 16, mesurant 37 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Villere sur 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur d'un côté et 41 pieds 11 pouces et 3 lignes sur 41 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'autre.

BAUMANN, F.
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Paterson, Bolivar et Tonnelier, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Olivier sur [illegible] pieds de profondeur.

BENISAC ET R. MOTT—
Taxe de 1886, montant à 30c
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la propriété vendue par B. Lacoste, route Seconde Division, désigné comme lot No. 10 de l'îlet P. P. Mesurant 61 pieds de face à la rue Bourgogne sur [illegible] pieds de profondeur.

DUKE, MRS. OLIVE THORNTON ET MLLE EMMA GERTRUDE BOENE (Mineures)
Taxe de 1886, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pacific et Eliza.

DUCOMBE, JEAN-FRANÇOIS EULALIE ou EMILE—
Taxe de 1886, montant à 18c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désignée comme une partie du lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

FOUTIER, NOUBELET—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 14 et 15 P. P. au nouveau cadastre, et 24 et 25 de l'îlet P. P. Mesurant 100 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—
Taxe de 1886, montant à 45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Monroe, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 246, mesurant 31 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Monroe et Jefferson.

GREEN, VICTORINE—
Taxe de 1886, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny et Lamarque, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 16, mesurant 20 pieds de face à la rue Villere sur 120 pieds de profondeur.

GEORGE, JOHN—
Taxe de 1886, montant à 75c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le projet de nouveau vendu par le Canal Second Division, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24 de l'îlet P. P., mesurant chacun 61 pieds de face sur 130 pieds de profondeur.

GISCH, MME I.—
Taxe de 1886, montant à $3
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmira, Pacifique, Evelina et Eliza, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 97, mesurant 31 pieds de face à la rue Elmira sur 123 pieds de profondeur.

GOMEZ, MME ANTONIO—
Taxe de 1886, montant à $5 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Pacifique, Eliza et Villere, désignés comme lots Nos. 1 et 2, de l'îlet No. 43, mesurant 55 pieds de face à la rue Patterson sur 178 pieds de profondeur sur une ligne et 169 pieds de l'autre.

GORMLEY, MRS. WILHELMINE—
Taxe de 1886, montant à $1 50
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Franklin, De Armas et Monroe, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16 de l'îlet No. 214, les lots Nos. 12, 13 et 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Franklin; les lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

GORHAM, CHARLES—
Taxe de 1886, montant à 65c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 274, mesurant 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

HARBOR TOW BOAT CO—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Lesseps et Delaronde, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 2, mesurant chacun, 63 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur 153 pieds 10 pouces et 16 lignes de profondeur. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

HARBOR TOW BOAT CO—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues River, Peter, Delaronde et Powder, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 104, mesurant 63 pieds de face à la rue River sur 50 pieds 8 pouces de profondeur.

HARRISON, JEFFERSON—
Taxe de 1886, montant à $5 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 153, mesurant 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Newton et Monroe.

HARRISON, JEFFERSON—
Taxe de 1886, montant à 50c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Lawrence, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 274, mesurant 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier.

HARRISON, JEFFERSON—
Taxe de 1886, montant à 50c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Lawrence, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 274, mesurant 64 pieds de face sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esparon, Poète et Romparis, désigné comme lot No. 22 l'îlet No. 275, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Moderville, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 14, de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

HENDERSON, KANE—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Monroe et Homer, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 155, mesurant 64 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Newton et Franklin.

HOWARD, MRS. VVE CHARLES—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Sixième et Septième, désigné comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 79, mesurant 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

HUGHES, JOHN, ET AUTRES—
Taxe de 1886, montant à $6
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Constance, Erato, Elmire, Atlantique et le Fleuve, désignée comme une partie de l'îlet No. 44 de l'îlet No. 44-45, mesurant 45 pieds de face à la rue Patterson sur 175 pieds de profondeur.

JACKSON, MARY ANN—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Canal propriété vendue par B. Lacoste, 2ème Division, désigné comme lot No. 16 de l'îlet P. P.

JOURDAN, ROBERT—
Taxe de 1886, montant à 90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Macaine et Newton, désignée comme une partie du lot No. 4 de l'îlet No. 184, mesurant 17 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

KLEIN, WIEGAND—
Taxe de 1886, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Valhalle, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 24, mesurant 28 pieds de face à la rue Olivier sur 100 pieds de profondeur.

KENNEDY, MRS. ANNIE—
Taxe de 1886, montant à 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Marigny, Dual, Bagatelle et St. Antoine, désigné comme une portion de terre de l'îlet No. 1536, mesurant 40 pieds de face au Canal Marigny sur 115 pieds de profondeur.

WINTERS, MRS. FRANK—
Taxe de 1886, montant à $7 20
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Independance, Royale et Dauphine, désignée comme une partie du lot No. 13 de l'îlet No. 176, mesurant 64 pieds de face à la rue Congrès sur 88 pieds de profondeur.

YOUNG, OU YUNG, CONRAD—
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Nouveau Bernard, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 753, mesurant 34 pieds de face à la rue Antonia sur 97 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esparon, Poète et Romparis, désigné comme lot No. 27 l'îlet No. 275, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds de profondeur.

ZINGER, I. F.
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Moderville, Solidelle et Josephine, désigné comme lot No. 14, de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

BAUMANN, F.
Taxe de 1886, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Paterson, Bolivar et Tonnelier, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 27, mesurant 20 pieds de face à la rue Olivier sur [illegible] pieds de profondeur.

BENISAC ET R. MOTT—
Taxe de 1886, montant à 30c
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la propriété vendue par B. Lacoste, route Seconde Division, désigné comme lot No. 10 de l'îlet P. P. Mesurant 61 pieds de face à la rue Bourgogne sur [illegible] pieds de profondeur.

DUKE, MRS. OLIVE THORNTON ET MLLE EMMA GERTRUDE BOENE (Mineures)
Taxe de 1886, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pacific et Eliza.

DUCOMBE, JEAN-FRANÇOIS EULALIE ou EMILE—
Taxe de 1886, montant à 18c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacific, Eliza Atlantic et Alix, désignée comme une partie du lot No. 13 de l'îlet No. 77, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

FOUTIER, NOUBELET—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny et Lamarque, désignés comme lots Nos. 14 et 15 P. P. au nouveau cadastre, et 24 et 25 de l'îlet P. P. Mesurant 100 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—
Taxe de 1886, montant à 45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Monroe, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 246, mesurant 31 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Monroe et Jefferson.

GREEN, VICTORINE—
Taxe de 1886, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bonny et Lamarque, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 16, mesurant 20 pieds de face à la rue Villere sur 120 pieds de profondeur.

GEORGE, JOHN—
Taxe de 1886, montant à 75c
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le projet de nouveau vendu par le Canal Second Division, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24 de l'îlet P. P., mesurant chacun 61 pieds de face sur 130 pieds de profondeur.

GISCH, MME I.—
Taxe de 1886, montant à $3
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmira, Pacifique, Evelina et Eliza, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 97, mesurant 31 pieds de face à la rue Elmira sur 123 pieds de profondeur.

GOMEZ, MME ANTONIO—
Taxe de 1886, montant à $5 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Pacifique, Eliza et Villere, désignés comme lots Nos. 1 et 2, de l'îlet No. 43, mesurant 55 pieds de face à la rue Patterson sur 178 pieds de profondeur sur une ligne et 169 pieds de l'autre.

GORMLEY, MRS. WILHELMINE—
Taxe de 1886, montant à $1 50
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Franklin, De Armas et Monroe, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16 de l'îlet No. 214, les lots Nos. 12, 13 et 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Franklin; les lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

GORHAM, CHARLES—
Taxe de 1886, montant à 65c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 274, mesurant 32 pieds de face à la rue Mon